PROCÈS VERBAL DE SÉANCE
SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil-vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal de la commune de Sammarçolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BERTON Lysiane, Maire.

En présence de : BERTON Lysiane, REIGNIER Michaël, ROY Laurence, CASSEGRAIN David, GUYON Franck, FORTUNET GIROT Eric, DECHEZELLES Fabien, TECHER Laëtitia, PICHOT Michelle, DESSABLES Johanna, DERISSON Gaylord, AUGEARD Axel

Excusé ayant donné procuration : SAINT MARD Joëlle à BERTON Lysiane, BRUNET Myriam à DERISSON Gaylord, MESCHAIN Mélissa à CASSEGRAIN David

Secrétaire de séance : ROY Laurence

Nombre de conseiller	en exercice	présents	absents	procuration	Votants
	15	12	3	3	15

Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions du 30 juillet 2026.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- DÉGRÈVEMENT DE LOYERS DU MULTISERVICES
- ABONNEMENT À L'APPLICATION D'ALERTE ET D'INFORMATION "PANNEAUPOCKET"
- REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - RÉSEAU GAZ
- QUESTIONS DIVERSES

DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE CETTE SÉANCE

2026_09_01 *DÉGRÈVEMENT DE LOYERS DU MULTISERVICES*
2026_09_02 *ABONNEMENT À L'APPLICATION D'ALERTE ET D'INFORMATION "PANNEAUPOCKET"*
2026_09_03 *REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - RÉSEAU GAZ*

DÉGRÈVEMENT DE LOYERS DU MULTISERVICES

Mme le Maire rappelle aux conseillers qu'une délibération a été prise le 22 janvier 2026 portant sur le dégrèvement des 6 premiers loyers à compter du début du bail commercial (01 avril 2026). La période de dégrèvement arrivant à son terme, Mme le Maire propose de prolonger le dégrèvement jusqu'à la fin de l'année 2026.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de poursuivre le dégrèvement des loyers du multiservices pour les mois d'octobre, novembre et decembre 2026.
Le conseil municipal fera un nouveau point au mois de décembre.

ABONNEMENT À L'APPLICATION D'ALERTE ET D'INFORMATION "PANNEAUPOCKET"

Madame le Maire expose aux conseillers la nécessité de renforcer les outils de communication de la commune auprès des administrés. Il convient de pouvoir alerter et informer la population en temps réel en cas de risques majeurs (météo, coupures de réseaux, travaux, sécurité publique) ou d'événements de la vie quotidienne (manifestations, réunions publiques, vie associative).

À cet effet, il est proposé au conseil municipal d'adhérer aux services de l'application mobile "PanneauPocket" dont les modalités sont les suivantes :

Pour les habitants : L'application est entièrement gratuite, sans publicité, et ne collecte aucune donnée personnelle.
Pour la commune : L'abonnement annuel offre un nombre illimité de publication d'informations et d'alertes, des statistiques complètes et passerelles avec le site internet, et les réseaux sociaux, une formation téléphonique et une assistance 7j/7, un pack de communication offert : envoi postal de flyers et affiches à distribuer aux administrés.

Le coût de l'abonnement annuel s'élève à un montant fixe de 145 € TTC pour un an, ou 290€ TTC pour deux ans, ou bien 435€ pour trois ans.

En complément de l'abonnement, la commune peut souscrire à une option dit "PanneauPocket+" . (création de modules permettant la personnalisation de l'application selon les besoins pour un montant de 100€ TTC pour 12 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

- Approuve l'adhésion et l'abonnement de la commune à l'application mobile d'information et d'alerte citoyenne « PanneauPocket ».
- Valide le montant de l'abonnement annuel fixé à **245** € TTC (145€ pour l 'abonnement standard et 100€ pour l'option)
- Autorise Madame le Maire à signer le contrat d'abonnement, le devis proposé ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - RÉSEAU GAZ

Conformément aux articles R2333-114 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par le décret n°2007-606 du 25 avril 2007, l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz donne lieu au paiement d'une redevance.
Le montant de la redevance due par GRDF au titre de l'année 2026 s'établit pour la commune de Sammarçolles à 159€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe pour l'année 2026, le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public à 159€.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX LOGEMENT RUE DE LA GARE – La réfection des dessous de toiture est achevée, il reste à effectuer l'aménagement de la cour, et quelques petits travaux dans le logement. La réception des travaux est à prévoir. La date de mise en location reste encore indéterminée.

ECOLE - La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions mais l'école a perdu un nombre significatif d'élèves. En parallèle, trop peu d'élèves sont inscrits en petite section cette année. Cette tendance à la baisse des effectifs questionne quant à l'avenir du RPI. Une réunion est prévue avec Mme Paulet, Inspectrice de l'éducation nationale sur les effectifs des écoles du RPI le mardi 29 septembre 2026.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - Une mise à jour est à réaliser, un planning de réunions est à prévoir. Une Réunion sur la gestion de crise est prévue le 23 septembre 2026 à Lencloître.

RECENSEMENT POPULATION - Le recrutement des agents recenseurs est en cours, des candidats se sont manifestés. Deux Coordonnateurs sont désignés pour le suivi de la campagne de recensement.

ELECTIONS SÉNATORIALES – Mme le Maire fait un rappel des modalités aux conseillers concernés, ces elections auront lieu le 27 septembre 2026.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS
Cloche de chapelle de Crué : 19 septembre 2026. Un verre de l'amitié est prévu pour clôturer la journée de visite des églises organisée par M. AGUILLON Vincent (CCPL).
Réunion de la gendarmerie : 22 septembre à 18h00 à Messemé
Visite usine de méthanisation de la Fennetrie : 25 septembre 2026 à 14h00
Conseil municipal : 15 octobre 2026 à 19h15
Présentation du projet de l'unité de méthanisation de Loudun : 22 octobre 2026 à 19h30
Commission cantine : *07 décembre 2026 à 18h00*

LEVÉE DE SÉANCE 21h10.

A Sammarçolles, le 15 octobre 2026
Le maire,
Mme BERTON Lysiane,

La secrétaire de séance,
Mme ROY Laurence

Mis en ligne le 26/10/2026